

Ex 1 : Retrouvez les mots correspondant à la définition.

LICENCIEMENT   CV   GRÈVE   POSTULER

BOULOT   RÉMUNÉRÉ   CDI   RETRAITE

- rupture d'un contrat de travail à l'initiative de l'employeur
- travail (fam)
- arrêt temporaire et collectif du travail visant à signifier un mécontentement
- action de se retirer de la vie active, de cesser ses activités professionnelles à la fin de sa carrière
- ensemble des indications concernant l'état civil d'un candidat à un poste, ses diplômes, son expérience professionnelle, etc
- payer une personne en échange d'un travail
- poser sa candidature
- contrat de travail dont la date de fin n'est pas précisée